

Raser des habitations près de Roissy : les élus s’y opposent

Aéroport. Pour réduire les nuisances sonores imposées aux riverains, l’autorité de contrôle propose une mesure choc : supprimer les habitations dans les zones les plus exposées.

Bénédicte Agoudetsé



Parmi les pistes de travail, l’Acnusa propose de développer des projets économiques ou de réaliser des espaces verts à la place des habitations soumises à des niveaux de bruit très élevés liés au trafic aéroportuaire de Roissy. (LP/O.A.)

CONCENTRER LES TRAJECTOIRES des vols de Roissy et racheter les habitations aux personnes « dont la propriété est située dans une zone où les niveaux de bruit imputable aux avions présentent un danger pour la santé ». Des habitations qui seraient alors rasées pour développer à la place des projets économiques ou réaliser des espaces naturels. Telle est la recommandation n° 18 du récent rapport d’activités rendu par l’Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa). Une hypothèse de travail qui fait réagir dans les villes du Val-d’Oise les plus survolées par les avions de l’aéroport de Roissy.

« Cette mesure est réalisable, assure Victor Haïm, président de l'Acnusa. Elle existe déjà dans d'autres pays. En Suède par exemple, un village vacances de bungalows a été construit sur un secteur survolé où ont été rachetées et rasées des propriétés exposées au bruit. Mais attention, il ne s'agit pas d'exproprier les habitants ! Mais de permettre à ceux qui sont le plus impactés par les nuisances, et qui souhaitent s'installer ailleurs, de réaliser leur projet en vendant leur bien au prix du marché, compte non tenu de l'impact de l'aéroport. Actuellement, des riverains des zones de survol important sont en souffrance. Le législateur sera forcé de prendre en compte ces questions de santé publique. Notre recommandation, que nous avons adressée au gouvernement, est une piste pour les réduire. Il reste encore des points à étudier plus finement pour pouvoir l'appliquer. »

Et le président de s'interroger : « Quel nombre d'avions survole ces habitants ? A partir de quel seuil de bruit et dans quelle zone cette mesure devrait-elle être mise en œuvre ? En zone B et C (NDLR : ce qui correspond à une exposition au bruit allant de modérée à forte), dans le secteur de Goussainville ? Ou plus loin, là où les vols de nuit sont nombreux, jusqu'à Chaumontel ? »

« C'est une idée séduisante, admet le maire (SE) de Chaumontel, Sylvain Saragosa. On impacterait moins de villes en concentrant les trajectoires et en étant indemnisés, les habitants verraient enfin leurs préoccupations entendues. Mais ce projet est-il réalisable ? » Pour le député-maire (PS) de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, « ce projet n'est ni sérieux ni réaliste, s'insurge celui qui s'est battu pour l'assouplissement du plan d'exposition au bruit, afin de pouvoir construire de nouveaux logements dans les villes survolées. L'exemple du Vieux Pays de Goussainville parle de lui-même. Il est devenu un village fantôme à cause du rachat des maisons par ADP avant la construction de l'aéroport de Roissy. »

« Quel intérêt de raser des logements alors qu'il en manque 1 600 dans ma ville et que je reçois des demandes d'habitants voulant s'installer au Vieux Pays, très survolé ? », s'interroge quant à lui, Alain Louis, le maire (DVG) de Goussainville. Son collègue (SE) de Châtenay-en-France, Jacques Renaud, vice-président de l'Arec, l'association de défense des riverains, ne croit pas non plus à la proposition de l'Acnusa. « Elle est un peu provocatrice et surtout faite pour susciter le débat sur les nuisances, estime l' élu. Concentrer les trajectoires de vols me paraît incompatible avec le nombre actuel de mouvements d'avions : c'est impossible de faire passer davantage d'avions dans les couloirs aériens pour des raisons de sécurité. Quant au projet de racheter et raser les habitations, il rappelle ce que fait déjà le maire d'Atlanta aux Etats-Unis... qui, lui, veut développer les vols de nuit ! » Bénédicte Agoudetsé

Goussainville

A Goussainville, le Vieux Pays revit

B.A.



Monique est une nouvelle habitante du quartier du Vieux Pays de Goussainville. Elle est accompagnée de Philippe Viellard, le président d'honneur de l'Association de défense et de sauvetage du Vieux Pays. (LP/B.A.)

PEU À PEU, les habitants reviennent vivre dans le Vieux Pays de Goussainville. Survolé de quelques dizaines de mètres par les avions et juste dans l'axe des pistes de Roissy, ce quartier avait été vidé de ses âmes, pour cette raison, par Aéroports de Paris (ADP) en 1973. Il avait racheté et muré 80 maisons situées dans la « zone de bruit intense ».

« Des 1 000 habitants d'antan, ils n'en restaient plus que 300 à l'ouverture de l'aéroport en 1974. Leur nombre est remonté ces cinq dernières années, avec 350 riverains aujourd'hui, explique Philippe Viellard, président d'honneur de l'Association pour la défense et la

sauvegarde du Vieux Pays (ADSVP). Depuis cinq ans, une quinzaine de maisons vides sont de nouveau occupées. Avec une accélération ces six derniers mois, où quatre nouveaux foyers sont arrivés dans le quartier. » Monique, 58 ans, a emménagé en janvier. « Je suis ravie! J'aime les vieilles pierres et franchement, les avions ne me dérangent pas. Et il y a de la vie au Vieux Pays, même si tout le monde le surnomme le village fantôme. Ce n'est pas du tout le cas, et cela peine les habitants. J'ai envie de m'investir pour le quartier, en organisant, par exemple, un système de livraison de pain. » Marc, 35 ans, ne regrette pas d'être venu s'installer dans le quartier voici onze mois avec femme et enfants. « Au début, j'avais des appréhensions à cause du côté village fantôme. Mais la vie est très agréable, c'est un coin de campagne. Les habitants nous ont accueillis à notre arrivée. Et des promeneurs viennent le week-end voir l'église qui est classée. Quant aux avions, ils ne me gênent pas, d'autant que ma maison est bien insonorisée. »

Un changement de cap décidé en 2009

Un autre riverain, qui s'est installé en 2000, a, lui, « été attiré par le prix du logement, deux fois moins cher par rapport à la Seine-Saint-Denis où je vivais avant. Et tellement mieux qu'en HLM! »

« Les projets pour faire revivre le Vieux Pays ont été nombreux et parfois fantaisistes, et ils ont échoué, se souvient Philippe Viellard. Du « village des sourds-muets » à celui des libraires en passant par une communauté d'artisans... »

Aujourd'hui, la ville et la communauté d'agglomération Roissy Porte de France, qui s'apprête à lancer des études sur le sujet, cherchent à redynamiser et à faire revivre le Vieux Pays. Et ce depuis qu'en 2009, le quartier a « changé de mains », lorsque ADP a rétrocédé les 80 maisons à la commune pour l'euro symbolique. « Notre objectif est de réaliser ici un vrai travail de fond pour régler tous les problèmes : stationnement, urbanisme, cadre de vie, explique Alain Figuière, conseiller municipal délégué chargé du Vieux Pays et du patrimoine. Mais aussi de développer des projets économiques, un équipement de services publics et recréer un commerce d'ici à deux ans. Le village n'est pas abandonné. »

B.A.